

Arras, le 25 mars 2026

Monsieur le Président du

Conseil départemental

Objet : Demande de revalorisation des éléments financiers dédiés aux enfants accueillis

Monsieur le Président,

Depuis des années, les éléments financiers dédiés aux enfants confiés à l'ASE n'ont pas été augmentés de manière significative voire pas du tout revalorisés.

Parallèlement, l'inflation, le coût de la vie, rendent bien insuffisants les montants alloués par le Département pour nourrir, vêtir et accompagner les enfants au quotidien.

Ces montants insuffisants obligent nos collègues dans bien des cas à devoir utiliser leur propre salaire pour assumer ces dépenses et pouvoir vêtir et nourrir les enfants correctement.

Dans certains Départements, les montants correspondants sont plus élevés que dans le Pas-de-Calais.

Aussi, nous venons une nouvelle fois, vous demander de procéder à la revalorisation de l'allocation entretien, du forfait vêtiture, argent de poche....Tous ces éléments financiers qui sont dévolus aux enfants qui sont confiés au Département.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous porterez à notre demande.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos salutations respectueuses.

La Secrétaire générale,



Sandrine Trépié